



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'action de l'Etat et de
la coordination des politiques publiques**

Communiqué Concours Déclics Jeunes : Appel à candidatures

Lancement de l'édition 2023 du Concours Déclics jeunes

Ce concours porté par la Fondation de France encourage depuis 47 ans les jeunes à concrétiser leur vocation au service de l'intérêt général.

Le concours Déclics Jeunes est ouvert à tous et à toutes ! aucun niveau de formation minimum n'est exigé.

Déclics Jeunes récompense chaque année une vingtaine de lauréats âgés de 18 à 30 ans (moins de 30 ans au 31/12/2022), **aux projets originaux et engagés dans des domaines d'activité variés** (culture, science, éducation, solidarité, environnement, santé, inclusion...).

La Fondation de France demande aux porteurs de projets de proposer cette année une initiative susceptible de répondre à l'un des trois grands enjeux suivants :

- Transition écologique,
- Transition vers une société plus juste, solidaire et participative,
- Transition numérique.

Les lauréats recevront chacun une bourse entre 3 000 € et 8 000€ pour mener à bien leur projet, ainsi qu'un **soutien méthodologique** grâce à des partenaires reconnus pour la qualité de leur parcours d'accompagnement.

La soumission des candidatures s'effectue via le site internet de la Fondation de France <https://www.fondationdefrance.org/fr/appels-a-projets/concours-declics-jeunes-pour-les-jeunes-qui-inventent-le-monde-de-demain>, **jusqu'au 1^{er} février 2023 avant 17 heures (heure de Paris)**.

Les dossiers sont examinés en trois temps : phase de présélection (sur dossier d'inscription en ligne) en mars 2023, instruction par un expert de la thématique abordée et décision par un jury final national qui sera communiquée par courrier électronique fin juin 2023.